

Déclaration sur les principaux impacts négatifs des décisions d'investissement sur la méthodologie des facteurs de durabilité

Le Sustainable Finance Disclosure Regulation(SFDR) vise à accroître la transparence de l'information ESG à l'égard des investisseurs finaux, en introduisant des règles d'information standardisées pour certains indicateurs et métriques. Ces indicateurs sont connus sous le nom de Principaux impacts négatifs (PAI).

Notre méthodologie, utilisant Morningstar Sustainalytics Principal Adverse Impact Data Solution, est conçue pour répondre aux exigences réglementaires de divulgation liées à PAI, en se concentrant sur deux composantes principales :

- La méthodologie générale sous-tendant les processus de cartographie et d'agrégation de portefeuille.
- La méthodologie spécifique à l'indicateur couvrant les points de données cartographiés à chaque PAI - incluant toutes les limites applicables - et la méthodologie spécifique d'agrégation de portefeuille.

1. Principes généraux de méthodologie

Pour chaque PAI, un ou plusieurs points de données cartographiés ont été choisis selon deux critères principaux :

A. Cohérence avec la définition réglementaire, ou son interprétation, telle qu'exprimée par le concept de PAI Fit.

Fit est le critère qui nous permet de cartographier un certain point de données de Morningstar Sustainalytics vers un PAI SFDR spécifique. Il y a 3 niveaux de Fit :

- **Ajustement exacte** : le datapoint fourni par Sustainalytics couvre pleinement l'exigence de PAI.
- **Ajustement partiel** : le point de données fourni par Sustainalytics couvre les exigences de l'UE dans une large mesure, mais pas totalement, par exemple dans le cas d'évaluations fondées sur des fourchettes ou d'utilisation de différents indicateurs financiers.
- **Adéquation minimale** : les données fournies par Sustainalytics couvrent au moins les exigences de l'UE, par exemple dans le cas des scores par procuration.

Le niveau de Fit pour chaque IAP est disponible dans le tableau 1 du « Fit to requirements ».

B. Adéquation dans le contexte de l'agrégation et de la communication au niveau du portefeuille.

Tous les calculs au niveau du portefeuille sont effectués conformément à la méthodologie générale d'agrégation de Morningstar.

Morningstar distingue les entreprises, les États, l'immobilier et les autres types de détention aux fins des calculs de PAI, comme suit :

- **Corporate (Investee Company)** - applicable aux entreprises émettrices, y compris tous les titres de capital et assimilés. Il comprend également toutes les obligations émises par des sociétés.

Note : Les produits dérivés et les fonds pour lesquels les données de transparence ne sont pas disponibles (y compris le private equity) sont également inclus dans l'univers des entreprises éligibles.

- **Souverains ou supranationaux** - applicables aux emprunts d'État, à certaines agences et aux obligations supranationales, y compris toutes les obligations d'État, les obligations d'agences gouvernementales (à l'exception de Freddie Mac et Fannie Mae) et les obligations supranationales.
- **Autres Holdings** - y compris tous les autres types de titres (liquidités, matières premières et titres inconnus).

Note : Notre méthodologie actuelle se limite aux PAI corporate et souverains uniquement. En raison des limites de disponibilité et de qualité des données au niveau des actifs sur le marché, nous ne fournissons aucune information sur les PAI immobiliers.

Les pondérations du portefeuille utilisées pour les calculs de PAI sont basées sur la proportion d'un portefeuille qu'une participation représente une fois que toutes les participations du fonds ont été « examinées ». Les pondérations sont basées sur la valeur de marché du titre. Pour les calculs de PAI, les mesures supplémentaires suivantes sont prises pour calculer les pondérations :

- Compensation des positions longues et courtes pour les titres ayant les deux.
- Suppression des positions courtes restantes.
- Suppression des effets de change.

Pour tous les PAI, les statistiques de couverture sont calculées afin de permettre aux utilisateurs de voir la proportion du portefeuille ajusté (le portefeuille après la suppression de toute position courte nette, composée uniquement de positions longues) qui est éligible et couverte.

- **Actifs éligibles** - participations qui sont la nature pertinente pour le PAI en question - par exemple - une participation d'entreprise pour un PAI d'entreprise(1-14), une participation souveraine pour un PAI souverain (15 & 16) et une participation immobilière pour PAI immobilier (17 & 18).
- **Actifs couverts** - participations qui sont le type pertinent pour le PAI en question et pour lesquelles les données sous-jacentes pertinentes ont été obtenues ou estimées.

Comme il n'existe pas d'indications réglementaires claires sur la notion de tous les investissements (elle peut être comprise comme l'ensemble des investissements réalisés par les intervenants des marchés financiers (« FMP ») ou des investissements dans le type particulier d'entité) à des fins d'agrégation, sur la base du [Rapport final sur les projets de normes techniques réglementaires relatives à l'examen des informations relatives aux PAI et aux produits financiers dans le Règlement délégué SFDR \(JC 2023\)](#), nous avons décidé de modifier la manière dont les indicateurs PAI sont calculés : Sur « tous les investissements » pour tous les indicateurs, plutôt que de se répartir entre « tous les investissements » pour PAI 1,2,3,8,9, et « les investissements relatifs (lorsque la valeur d'impact est calculée et communiquée sur la base des participations éligibles et couvertes du portefeuille uniquement) pour les tableaux 1 PAI 4, 5, 6, 7, 10, 11, 12, 13, 14, 16, tableau 2 PAI 4 et tableau 3 PAI 9.

Par ailleurs, Sustainalytics a regroupé le PAI en six catégories selon la méthodologie de calcul applicable :

- **Calculs D'Émissions** - Les émissions GES sont agrégées au niveau du portefeuille en supposant que le portefeuille est considéré comme « responsable » des émissions des participations sous-jacentes au prorata de la quote-part de détention dans les entités détenues respectives. Par exemple, si un portefeuille détient 10 % d'une entreprise donnée, il serait responsable de 10 % de ses émissions (détention de portefeuille).
- **Calcul de la valeur moyenne** - cette approche d'agrégation est utilisée pour les PAI qui nécessitent un calcul de la valeur moyenne des participations, ce qui signifie que seules les participations pour lesquelles les données sous-jacentes pertinentes sont disponibles peuvent être utilisées.
- **Calcul de l'implication** - cette approche de cumul est utilisée pour les PAI qui nécessitent de calculer la part des investissements qui sont impliqués dans (ou exposés à) certaines industries ou activités. La proportion concernée du portefeuille est calculée en proportion des participations éligibles et couvertes, exprimée en pourcentage du total du Portefeuille Ajusté.

- **Calculs des politiques** - cette méthode de regroupement est utilisée pour les PAI qui nécessitent de calculer la proportion de portefeuilles ayant ou n'ayant pas la politique ou les processus pertinents.
- **Calculs de Violation Sociale** - cet indicateur représente le nombre de pays dans lesquels le portefeuille est investi - en nombre absolu - qui font l'objet de violations sociales.
- **Calcul de la corruption** - cette approche consiste à calculer le nombre de condamnations et le nombre d'amendes (en euros) pour corruption et/ou corruption des participations sous-jacentes.

La méthodologie de calcul de chaque PAI est disponible dans le tableau 1 « Type de calcul ».

2. Méthodologie spécifique à l'indicateur

Annexe 1 Tableau 1 - Indicateurs d'effets négatifs obligatoires

Sections	Type métrique	Indicateur	Description	Source des données	S'adapter aux exigences	Utilisation d'estimations	Type de calcul
1. Émissions De GES	Corporate	Émissions de GES - Scope 1	<p>L'objectif du PAI1 est de mesurer et d'évaluer les effets négatifs des activités d'une entreprise sur les émissions de gaz à effet de serre (GES). Les émissions du scope 1 sont celles provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise, généralement la combustion directe de combustible comme dans un four ou un véhicule. Les émissions de carbone des obligations vertes approuvées en interne sont rapportées à zéro .</p> <p>la valeur d'impact représente la somme des émissions de GES scope 1 d'un actif d'entreprise du portefeuille, pondérées par la propriété du portefeuille (valeur d'investissement/valeur d'entreprise de l'entreprise).</p> <p>Limitation des données : Émissions de GES - Les données du Scope 1 sont principalement basées sur les déclarations des entreprises, ou estimées par Morningstar Sustainalytics, en l'absence de rapports des entreprises. La couverture est limitée et à partir de l'univers couvert par HSBC, environ 34 % des données ont été reportées par les sociétés, tandis que les données restantes ont été estimées selon le modèle d'estimation de Sustainalytics.</p>	Morningstar Sustainalytics	Ajustement exact	Oui	Émissions

Sections	Type métrique	Indicateur	Description	Source des données	S'adapter aux exigences	Utilisation d'estimations	Type de calcul
1. Émissions De GES	Corporate	Émissions de GES - Scope 2	<p>L'objectif du PAI1 est de mesurer et d'évaluer les effets négatifs des activités d'une entreprise sur les émissions de gaz à effet de serre (GES). Les émissions du scope 2 sont celles induites par la production d'électricité achetée par une entreprise. Les émissions de carbone des obligations vertes approuvées en interne sont déclarées nulles. La valeur d'impact représente la somme des émissions de GES scope 2 d'un actif d'entreprise du portefeuille, pondérées par la propriété du portefeuille (valeur d'investissement/valeur d'entreprise de l'entreprise).</p> <p>Limitation des données : Émissions de GES - Les données du Scope 2 sont principalement basées sur les informations fournies par les entreprises, ou estimées par Morningstar Sustainalytics, en l'absence de rapports des entreprises. La couverture est limitée et sur l'univers couvert par HSBC, environ 34 % ont été déclarés par les entreprises, tandis que les données restantes ont été estimées selon le modèle d'estimation de Sustainalytics.</p>	Morningstar Sustainalytics	Ajustement exact	Oui	Émissions
1. Émissions De GES	Corporate	Émissions de GES - Scope 3	<p>L'objectif du PAI1 est de mesurer et d'évaluer les effets négatifs des activités d'une entreprise sur les émissions de gaz à effet de serre (GES). Les émissions du scope 3 sont réparties en deux grandes catégories : L'amont (chaîne d'approvisionnement, c'est-à-dire les biens et services achetés ou acquis) et l'aval (chaîne de valeur des produits : Utilisation des biens et services vendus) des activités d'une entreprise. Nous avons inclus un chiffre d'émissions du Scope 3, malgré des inquiétudes quant à la fiabilité des données. Les émissions de carbone des obligations vertes approuvées en interne sont déclarées nulles. La valeur d'impact représente la somme des émissions de GES scope 3 de l'actif social du portefeuille, pondérées par la propriété du portefeuille (valeur d'investissement/valeur d'entreprise de l'entreprise).</p> <p>La couverture est limitée et sur l'univers couvert par HSBC, environ 20 % ont été déclarés par les entreprises, tandis que les données restantes ont été estimées selon le modèle d'estimation de Sustainalytics.</p>	Morningstar Sustainalytics	Ajustement exact	Oui	Émissions
1. Émissions De GES	Corporate	Émissions de GES - Total	<p>L'objectif du PAI1 est de mesurer et d'évaluer les effets négatifs des activités d'une entreprise sur les émissions de gaz à effet de serre (GES). Pour atteindre la valeur du portefeuille, pour chaque société émettrice, nous résumons les émissions des scopes 1, 2 et 3, multiplions ces émissions par le ratio de détention du portefeuille (montant investi divisé par la valeur d'entreprise totale), puis additionnons toutes ces valeurs .</p> <p>limitation des données : Fiabilité douteuse des émissions du scope 3 et absence de couverture des émissions de GES dans certaines classes d'actifs de niche</p>	Morningstar Sustainalytics	Ajustement exact	Oui	Émissions

Sections	Type métrique	Indicateur	Description	Source des données	S'adapter aux exigences	Utilisation d'estimations	Type de calcul
			<p>(telles que les petites capitalisations, les émetteurs à haut rendement ou les émetteurs des marchés émergents).</p> <p>La couverture est limitée et sur l'univers couvert par HSBC, environ 20 % ont été déclarés par les entreprises, tandis que les données restantes ont été estimées selon le modèle d'estimation de Sustainalytics. Veuillez noter qu'il s'agit d'un point de données dérivé.</p>				
2. Empreinte carbone	Corporate	Empreinte carbone - Scope 1 + 2 + 3	<p>L'objectif de ce PAI est de mesurer et d'évaluer l'empreinte carbone d'une entreprise. Ce PAI correspond à la somme des émissions carbone (scope 1, 2 et 3) d'un émetteur multipliée par le ratio de détention du portefeuille (valeur d'investissement/valeur d'entreprise de l'entreprise), divisée par la valeur actuelle de tous les investissements. Il s'agit d'une mesure de la propriété des émissions de carbone (tonnes de Co2), car il considère la proportion des émissions par investissement, par rapport à la taille totale de la valeur de l'émetteur. Toutefois, l'empreinte carbone peut fluctuer sans variation des émissions de carbone en raison des variations de valeur de l'émetteur.</p> <p>Limitation des données : Les émissions de carbone (Scope 1, 2 & 3) sont principalement basées sur les déclarations carbone de l'entreprise ou estimées par le vendeur en l'absence de reporting de l'entreprise. Il convient de noter que l'absence de couverture des émissions de carbone scope 3 et de certaines classes d'actifs de niche (telles que les Small Caps, les High Yield ou les émetteurs des marchés émergents). Ces lacunes sont dues au fait que les entreprises ne déclarent pas d'émissions et il n'est pas approprié d'estimer les émissions non déclarées pour les classes d'actifs ou sous-industries de niche.</p>	Morningstar Sustainalytics	Ajustement exact	Oui	Émissions
3. Intensité des GES des sociétés faisant l'objet de l'entité émettrice	Corporate	Intensité GES des sociétés détenues périmètre 1 + 2 + 3	<p>L'intensité des GES mesure la quantité d'émissions de GES (scope 1, 2 et 3) par million d'euros de chiffre d'affaires d'un émetteur d'un investissement financier. Il s'agit d'une mesure de l'efficacité environnementale d'un émetteur, mesurant ses émissions de GES par rapport à sa production économique. Il est utile de comparer la situation économique et environnementale de deux fonds avec une allocation sectorielle et géographique similaire car le niveau d'intensité des GES de l'émetteur dépend en partie du secteur, et des politiques des pays dans lesquels l'émetteur opère. À des fins de comparaison, l'intensité en GES du fonds/mandat est indiquée par rapport à l'intensité en GES de son indice de référence.</p> <p>Limitation des données : L'intensité des GES est primaire sur la base des informations sur les émissions de GES des entreprises (Scope 1, 2 & 3), ou estimée par Morningstar Sustainalytics en l'absence de rapports des</p>	Morningstar Sustainalytics	Ajustement exact	Oui	Valeur moyenne

Sections	Type métrique	Indicateur	Description	Source des données	S'adapter aux exigences	Utilisation d'estimations	Type de calcul
			<p>entreprises. L'absence de couverture des classes d'actifs de scope 3 et de niche (émetteurs Small Caps, High Yield ou marchés émergents) s'explique par le fait que les entreprises ne déclarent pas les émissions et qu'il n'est pas approprié d'estimer les émissions non déclarées pour les classes d'actifs de niche ou sous-industries.</p> <p>Ce PAI est mesuré en tonnes d'équivalents CO2 et couvre l'ensemble du spectre des émissions de GES et pas seulement le carbone. Par conséquent, nous la considérons comme une Fit Exact de la définition de PAI. La couverture est limitée et sur l'univers couvert par HSBC, environ 19 % ont été déclarés par les entreprises, tandis que les données restantes ont été estimées selon le modèle d'estimation de Sustainalytics. Veuillez noter qu'il s'agit d'un point de données dérivé.</p>				
4. Exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	Corporate	Part des participations dans les entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	<p>Ce PAI impose aux investisseurs de divulguer la part des investissements dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (sociétés qui tirent des revenus éventuels de l'exploration, de l'extraction, de la production, du traitement, du stockage, du raffinage ou de la distribution, y compris le transport, le stockage et le commerce des combustibles fossiles). Tous les points de données fournissent les niveaux ou les pourcentages exacts de la participation au chiffre d'affaires, et la mesure binaire « impliquée » est appliquée, lorsque le pourcentage de Carburant fossile - Chiffre d'affaires est supérieur à zéro. La valeur d'impact du portefeuille représente la part de tous les investissements du portefeuille intervenant dans le secteur des combustibles fossiles.</p>	Morningstar Sustainalytics	Ajustement exact	Non	Implication

Sections	Type métrique	Indicateur	Description	Source des données	S'adapter aux exigences	Utilisation d'estimations	Type de calcul
5. Part de la consommation et de la production d'énergie non renouvelable	Corporate		<p>Ce PAI représente le pourcentage de la production et de la consommation totale d'énergie de l'entreprise qui est générée à partir de sources non renouvelables au cours de l'exercice sous revue. Il évalue les efforts de l'entreprise pour délaissier les énergies fossiles au profit des énergies renouvelables, telles que l'énergie solaire, éolienne, hydroélectrique ou géothermique. La valeur d'impact du portefeuille est calculée comme la moyenne pondérée de la consommation et de la production d'énergie non renouvelable d'un actif d'entreprise du portefeuille. Pour calculer les actions publiées, Morningstar Sustainalytics examine soit les pourcentages tels que publiés directement par les entreprises, soit calcule les actions en fonction des informations fournies par les entreprises sur la consommation ou la production totale d'énergie et la part non renouvelable associée.</p> <p>limitation des données : Malgré un grand nombre de recherches, seule une fraction des entreprises divulguent la mesure, mais nous pouvons nous attendre à ce que cette limitation s'atténue à l'avenir.</p>	Morningstar Sustainalytics	Ajustement exact	Non	Valeur moyenne
6. Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact	Corporate	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés en portefeuille, par secteur climatique à fort impact	<p>Ce PAI requiert la divulgation de la consommation d'énergie en GWh par million d'EUR de chiffre d'affaires des sociétés dans lesquelles l'entité investit, par secteur climatique à fort impact sur la base de la classification NACE des activités. La NACE (Nomenclature des activités économiques) est la nomenclature statistique européenne des activités économiques. Ces données sont prises comme reporté par la société, mais il existe une hypothèse importante qui sous-tend ce point de données - Une société - Une règle sectorielle (Morningstar Sustainalytics suppose que chaque société ne siège que dans un seul secteur, il n'est pas possible à ce stade de disséquer une entreprise sur l'ensemble du spectre des activités et des secteurs de la NACE dans lesquels elle est impliquée). La valeur de l'impact du portefeuille représente la moyenne pondérée de la consommation énergétique de l'actif corporate en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés en portefeuille, par secteur climatique à fort impact.</p> <p>limitation des données : Malgré un vaste univers d'études, seule une fraction des sociétés communique la mesure, mais nous pouvons nous attendre à ce que cette limitation s'atténue à l'avenir.</p>	Morningstar Sustainalytics	Ajustement partiel	Non	Valeur moyenne

Sections	Type métrique	Indicateur	Description	Source des données	S'adapter aux exigences	Utilisation d'estimations	Type de calcul
7. Activités affectant négativement les zones sensibles à la biodiversité	Corporate	Part des participations dans les sociétés dans lesquelles l'entité émettrice détient des sites/activités situés dans ou à proximité de zones sensibles à la biodiversité lorsque les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones	<p>Pour ce PAI, les investisseurs doivent indiquer la part des investissements dans des sociétés faisant l'objet d'une entité émettrice dont les sites/activités sont situés dans des zones sensibles à la biodiversité ou à proximité de ces zones, lorsque les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones. Ce point de données prend une valeur de « True » si une entreprise a des opérations affectant des zones sensibles à la biodiversité et de « False » autrement.</p> <p>En outre, Morningstar Sustainalytics fournit un deuxième point de données qui reflète les gros titres des incidents pertinents d'une entreprise qui affectent des zones sensibles à la biodiversité pour fournir un contexte supplémentaire.</p> <p>Limitation des données : À ce jour, seule une petite fraction des entreprises divulguent la mesure ou les informations demandées par le PAI 7, mais nous pouvons nous attendre à ce que cette limitation s'atténue à l'avenir car certaines entreprises s'intéressent de plus en plus à la comptabilisation du capital naturel pour atténuer leurs impacts et mesurer leurs risques. L'accès à la base de données 26 de la zone de biodiversité clé (KBA) n'est pas public, ce qui réduit les possibilités d'appariement des emplacements.</p> <p>Compte tenu du rapprochement effectué et de la limitation des données, ce PAI est un Fit Partiel de la définition. La valeur d'impact du portefeuille représente la somme des actifs Corporate du portefeuille qui ont une exposition géographique à des zones sensibles à la biodiversité et qui exercent des activités ayant un impact négatif sur ces zones.</p>	Morningstar Sustainalytics	Ajustement partiel	Non	Implication & Politique
8. Émissions dans l'eau	Corporate	Tonnes d'émissions dans l'eau générées par les sociétés en portefeuille par million d'euros investis, exprimé en moyenne pondérée	<p>Ce PAI se concentre sur les substances nocives qui sont rejetées dans l'eau. Les émissions sont mesurées en tonnes de polluants et les polluants suivants sont pris en compte aux fins de cette mesure : Les émissions directes de nitrates, de phosphate et de pesticides, et les émissions directes de substances prioritaires (par exemple, métaux lourds, charges de paramètres de polluants organiques tels que la demande biochimique en oxygène (DBO) et la demande chimique en oxygène (DCO), les composés azotés et phosphorés). Les scores agrégés représentent l'impact négatif que les décisions ou activités d'investissement des FMPS ont sur les ressources en eau. Morningstar Sustainalytics n'utilise pas de modèles d'estimation pour couvrir ce PAI. La valeur d'impact du portefeuille est calculée comme la somme des émissions de l'actif Corporate rapporté à l'eau pondérée par le ratio de détention du portefeuille (MV/Evic) ajusté de la valeur actuelle de tous les investissements (M €)</p> <p>Limitation des données : Au moins au début, nous pouvons nous attendre à une</p>	Morningstar Sustainalytics	Ajustement exact	Non	Émissions

Sections	Type métrique	Indicateur	Description	Source des données	S'adapter aux exigences	Utilisation d'estimations	Type de calcul
			divulgaration très hétérogène, la plupart des entreprises n'incluant qu'un sous-ensemble de cette mesure dans leur reporting.				
9. Ratio déchets dangereux et déchets radioactifs	Corporate	Tonnes de déchets dangereux générés par les sociétés en portefeuille par million d'euros investis, exprimé en moyenne pondérée	PAI 9 évalue les déchets dangereux, qui sont mesurés en tonnes de déchets dangereux générés par une entreprise. Conformément à la définition de l'UE, les données incluent à la fois les déchets dangereux et les déchets radioactifs tels que déclarés par les entreprises. Nous considérons que ces mesures sont conformes à la définition de l'IAP fournie par l'organisme de réglementation compte tenu de la correspondance entre les substances couvertes. Morningstar Sustainalytics n'utilise pas de modèles d'estimation pour couvrir ce PAI. La valeur du portefeuille est calculée comme la somme des déchets dangereux de l'actif Corporate du portefeuille pondérés par le ratio de détention du portefeuille (MV/Evic) ajusté de la valeur actuelle de tous les investissements (M €). Limitation des données : Au moins au début, nous pouvons nous attendre à une divulgation très hétérogène, la plupart des entreprises n'incluant qu'un sous-ensemble de cette mesure dans leur reporting.	Morningstar Sustainalytics	Ajustement exact	Non	Émissions
10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques(O CDE) à l'intention des entreprises multinationales	Corporate	Quote-part des participations dans les entreprises faisant l'objet d'une entité émettrice qui ont été impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations Unies relatifs aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Morningstar Sustainalytics évalue ce PAI à partir de différents points de données, en utilisant une combinaison de leurs indicateurs de recherche et d'événements Global Standard Screening(GSS). Puisque le SGS se réfère à l'exigence de la réglementation, Morningstar Sustainalytics l'utilise comme signal principal avec des Événements utilisés comme signaux de soutien. Conclusion de violation représente les entreprises en violation des Principes du Pacte Mondial de l'ONU (statut GSS Non Conforme). Toutefois, la terminologie « Breach » ne signifie pas que l'entreprise est censée violer, par exemple, le droit de l'UE, mais une norme non contraignante qui est évaluée dans le SGS. À l'inverse, les entreprises qui obtiennent une conclusion Watch (c'est-à-dire qui sont soit signalées comme Watchlist sous GSS, soit comme Catégorie 4 ou 5 sous Événements) sont considérées comme faisant l'objet d'un suivi attentif mais pas encore en violation des principes pertinents pour la réglementation. Enfin, si une entreprise a un statut GSS de Conforme et n'est pas impliquée dans un Événement de Catégorie 4 ou 5, alors la société est signalée comme « Pas d'atteinte ». Compte tenu de la portée des principes et normes couverts, nous considérons ce point de données comme un « Exact Fit ». Ces points de données sont agrégés au niveau du portefeuille, où la valeur « Breach » est équivalente aux conclusions « Involved » et « Watch » ou « No Breach » sont considérées comme « Not Involved ». Limitation des données : Dans certains cas, nous ne pouvons pas toujours garantir l'exactitude, l'actualité ou l'exhaustivité des données fournies par le	Morningstar Sustainalytics	Ajustement exact	Non	Implication & Politiques

Sections	Type métrique	Indicateur	Description	Source des données	S'adapter aux exigences	Utilisation d'estimations	Type de calcul
----------	---------------	------------	-------------	--------------------	-------------------------	---------------------------	----------------

fournisseur. Le cas échéant, nous enquêtons pour vérifier l'exactitude des violations avant qu'une décision ne soit prise. Dans les situations où nous ne sommes pas d'accord avec les évaluations du fournisseur, nous ajoutons nos recherches exclusives et nos conclusions pour les écrans d'exclusion engagés.

Sections	Type métrique	Indicateur	Description	Source des données	S'adapter aux exigences	Utilisation d'estimations	Type de calcul
11. Absence de processus et de mécanismes de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations Unies et des directives de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Corporate	Part des investissements dans des sociétés faisant l'objet d'une entité émettrice sans politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations Unies ou des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ou mécanismes de traitement des plaintes/plaintes visant à remédier aux violations des principes du Pacte mondial des Nations Unies ou des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	<p>Morningstar Sustainalytics aborde la première partie en fournissant des points de données qui font référence à l'absence de politiques pertinentes (l'existence/non existence de ces politiques est reflétée dans les scores des Indicateurs de gestion utilisés dans les notations de risque ESG). Cet indicateur est agrégé à l'aide d'une condition « AND », impliquant qu'une entreprise doit avoir toutes les politiques pour se qualifier. La deuxième partie de ce PAI est traitée via un contrôle binaire si le mécanisme de traitement des plaintes d'une entreprise couvre toutes les dimensions pertinentes telles que définies par les principes du CGU et les Principes directeurs de l'OCDE. L'agrégation entre les quatre points de données utilise à nouveau la condition « AND ».</p> <p>Limitation des données : Pour ce PAI, les entreprises ne divulguent que lorsqu'elles affichent le plus haut niveau d'engagement dans les domaines suivants : Droits de l'homme, Pacte mondial des Nations Unies, corruption et lutte contre la corruption.</p>	Morningstar Sustainalytics	Ajustement exact	Non	Implication & Politiques

Sections	Type métrique	Indicateur	Description	Source des données	S'adapter aux exigences	Utilisation d'estimations	Type de calcul
12. Écart de rémunération non ajusté entre les sexes	Corporate	Écart de rémunération moyen non ajusté entre les hommes et les femmes des sociétés dans lesquelles le Groupe	L'écart de rémunération moyen non ajusté entre les hommes et les femmes des sociétés dans lesquelles le Groupe investit correspond à la différence entre les revenus moyens (moyens ou médians) des hommes et des femmes, y compris ceux des cadres, pour l'ensemble de l'effectif, quelles que soient les caractéristiques des travailleurs ou le titre de travail. La valeur d'impact du portefeuille est calculée comme la moyenne pondérée du ratio d'écart de rémunération entre les hommes et les femmes des actifs du portefeuille. Limitation des données : Seule une faible proportion des entreprises divulguent des données sur les écarts de rémunération entre les sexes, et toutes les informations ne sont pas les mêmes, mais nous pouvons nous attendre à ce que ces limites s'atténuent à l'avenir.	Morningstar Sustainalytics	Ajustement exact	Non	Valeur moyenne
13. Mixité au sein du Conseil	Corporate	Ratio moyen des femmes par rapport aux hommes au sein des conseils d'administration des sociétés dans lesquelles le Groupe détient des participations	En vertu de ce PAI, les sociétés doivent déclarer le ratio moyen des femmes par rapport aux hommes membres du conseil, lorsque le conseil est considéré comme l'« organe d'administration, de direction ou de surveillance d'une société. Cette donnée est collectée en direct à partir des rapports des sociétés et n'est pas estimée par Morningstar Sustainalytics et aucun ajustement supplémentaire n'est apporté aux valeurs métriques. La valeur d'impact du portefeuille est calculée comme étant la moyenne pondérée du ratio d'actifs Corporate du portefeuille des femmes par rapport aux hommes membres des conseils d'administration.	Morningstar Sustainalytics	Ajustement exact	Non	Valeur moyenne
14. Exposition aux armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)	Corporate	Part des participations dans les sociétés dans lesquelles le Groupe investit dans la fabrication ou la vente d'armes controversées	Nous nous appuyons sur les données de Morningstar Sustainalytics pour identifier les entreprises présentant de solides indications d'implication dans la production ou la distribution de mines antipersonnel, d'armes à sous-munitions, d'armes chimiques et d'armes biologiques. Par ailleurs, pour l'analyse d'implication « Oui/Non » au niveau de l'entreprise, Morningstar Sustainalytics considère qu'une entreprise n'est pas impliquée si seule sa maison mère est impliquée, mais que l'entreprise elle-même n'est pas impliquée. Le montant de l'impact du portefeuille représente la somme des actifs Corporate du portefeuille exposés aux armes controversées SFDR.	Morningstar Sustainalytics	Ajustement exact	Non	Implication & Politiques
15. Intensité des GES	Souverains	Intensité GES des pays dans	Ce paramètre est mesuré comme le niveau des émissions de carbone (mesuré en kilo tonnes, kton) par unité de PIB (M €). Les données relatives au PIB des pays investis sont obtenues auprès de la Banque mondiale et converties en	Morningstar Sustainalytics	Ajustement partiel	Oui :	Valeur moyenne

Sections	Type métrique	Indicateur	Description	Source des données	S'adapter aux exigences	Utilisation d'estimations	Type de calcul
		lesquels le Groupe investit	euros, tandis que les émissions de carbone proviennent de l'EDGAR (Base de données sur les émissions pour la recherche sur l'atmosphère mondiale). Les intensités sont ensuite calculées comme un simple rapport entre les émissions et le PIB pour la dernière année disponible.				
16. Pays faisant l'objet de violations sociales	Souverains	Nombre de pays faisant l'objet de violations sociales (nombre absolu et nombre relatif divisé par tous les pays faisant l'objet de l'entité), telles que visées dans les traités et conventions internationaux, les principes des Nations Unies et, le cas échéant, le droit national	Nous nous appuyons sur l'analyse des risques pays de Morningstar Sustainalytics qui inclut les risques sociaux tels que les conflits civils ou transnationaux, la répression étatique, la criminalité violente, et les droits du travail/la discrimination. Morningstar Sustainalytics saisit les événements sociaux les plus controversés dans lesquels un pays est impliqué et qui sont interprétés comme pouvant affecter la prospérité et le développement économique d'un pays et sa capacité à gérer sa richesse de manière efficace et durable. Au niveau des événements, l'impact global sur les parties prenantes et l'environnement est évalué sur la base des Incidents 'Severity Scores ainsi que du risque pour le capital humain d'un pays. Les impacts d'un incident se résument dans un score de gravité, qui mesure la gravité (le degré d'impact), la lisibilité (l'ampleur de l'impact) et la durée (la durée probable) d'un incident. Nous considérons que les événements les plus graves (catégories 4 et 5) constituent des violations sociales dans l'esprit du règlement. Les points de données fournis par Morningstar Sustainalytics sont considérés comme répondant exactement aux exigences de ce PAI.	Morningstar Sustainalytics	Ajustement minimal	Non	Violations sociales
17. Exposition aux combustibles fossiles par le biais d'actifs immobiliers	Immobilier	Part des investissements dans des actifs immobiliers intervenant dans l'extraction, le stockage, le transport ou la fabrication de combustibles fossiles	En raison de contraintes de données, nous n'avons pas pu collecter d'indicateurs PAI pour nos actifs immobiliers, ils n'ont donc pas pu être reportés. Si des données deviennent disponibles à l'avenir, celles-ci seront incluses et la valeur PAI sera présentée.	Morningstar Sustainalytics	N/A	N/A	N/A

Sections	Type métrique	Indicateur	Description	Source des données	S'adapter aux exigences	Utilisation d'estimations	Type de calcul
18. Exposition à des actifs immobiliers inefficaces sur le plan énergétique	Immobilier	Part des investissements dans des actifs immobiliers inefficaces sur le plan énergétique	En raison de contraintes de données, nous n'avons pas pu collecter d'indicateurs PAI pour nos actifs immobiliers, ils n'ont donc pas pu être reportés. Si des données deviennent disponibles à l'avenir, celles-ci seront incluses et la valeur PAI sera présentée.		N/A	N/A	N/A

Annexe 1 Tableau 2 - Indicateurs supplémentaires relatifs au climat et à l'environnement

Sections	Type métrique	Indicateur	Description	Source des données	S'adapter aux exigences	Utilisation d'estimations	Type de calcul
4. Investissements dans des entreprises sans initiatives de réduction des émissions de carbone	Corporate	Part des investissements dans les sociétés dans lesquelles le Groupe investit sans initiatives de réduction des émissions de carbone visant à s'aligner sur l'Accord de Paris	<p>Cet indicateur porte sur les programmes de réduction des émissions de GES en général où le critère de résultat « Net Zero and Paris Alignment » permet de vérifier si l'entreprise a un objectif net de réduction des émissions de GES aligné sur la température ou basé sur des données scientifiques à atteindre au plus tard en 2050.</p> <p>La valeur d'impact du portefeuille représente la somme des actifs Corporate du portefeuille qui ne disposent pas d'initiatives de réduction des émissions de carbone visant à s'aligner sur l'Accord de Paris.</p>	Morningstar Sustainalytics	Ajustement exact	Non	Implication & Politique

Annexe 1 Tableau 3 - Indicateurs complémentaires sociaux et sociaux, respect des droits de l'homme, lutte contre la corruption et lutte contre la corruption

Sections	Type métrique	Indicateur	Description	Source des données	S'adapter aux exigences	Utilisation d'estimations	Type de calcul
9. Absence de politique des droits de l'homme	Corporate	Quote-part des titres de participation sans politique en matière de droits de l'homme	La valeur d'impact du portefeuille représente la somme des actifs sociaux du portefeuille qui n'ont pas de politique en matière de droits de l'homme.	Morningstar Sustainalytics	Ajustement exact	Non	Implication & Politique

Source : Morningstar Sustainalytics - Principal Adverse Impact Data Solution Methodology - Version 1,4, June 2025.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur <http://www.sustainalytics.com/>